

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024

**Lieu :** Sion, café de la piscine  
**Date :** Samedi, 21 mars 2024, 18:30  
**Présents :** 16 membres  
**Excusés :** 4 membres excusés

### 1. Accueil

Le président de PRO VELO Valais/Wallis, Cédric Montangero, accueille les membres présents et ouvre l'assemblée générale annuelle de l'association à 18h35.

### 2. Ordre du jour de l'assemblée générale 2024

Les points à l'ordre du jour sont énumérés. L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

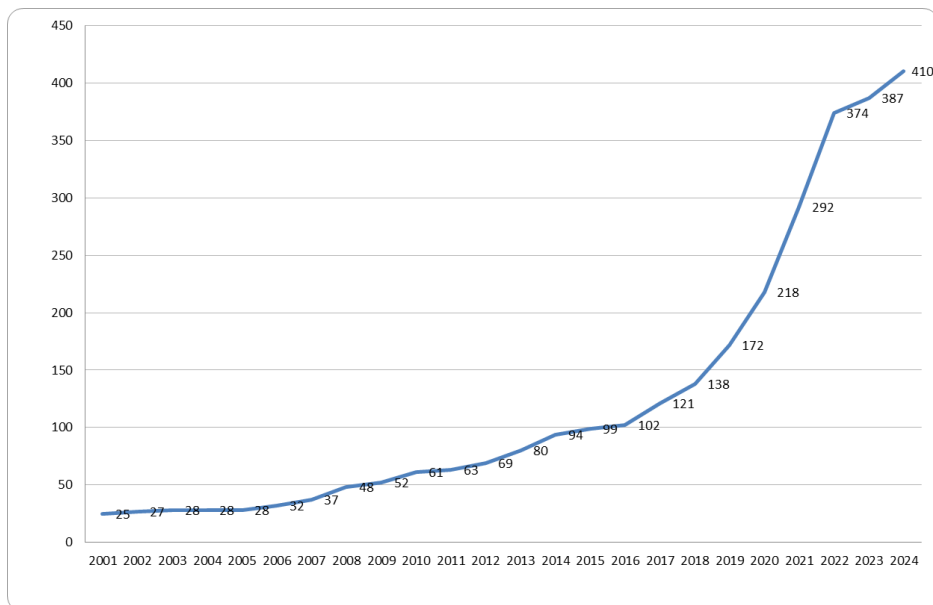
### 3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité, sans relecture. Il était à disposition des membres sur demande.

### 4. Activités de PRO VELO Valais/Wallis

#### a. **Secrétariat et médias**

Philippe Jansen, secrétaire de l'association, montre l'évolution du nombre de membres de l'association, qui suit une tendance croissante.



L'association a augmenté de 60 membres par rapport à la même période en 2023, et a dépassé à présent la barre des 400 membres. Le léger replat s'explique par la fin de l'initiative cantonale, qui a permis de récolter de nombreux nouveaux membres.

## Médias et structure associative

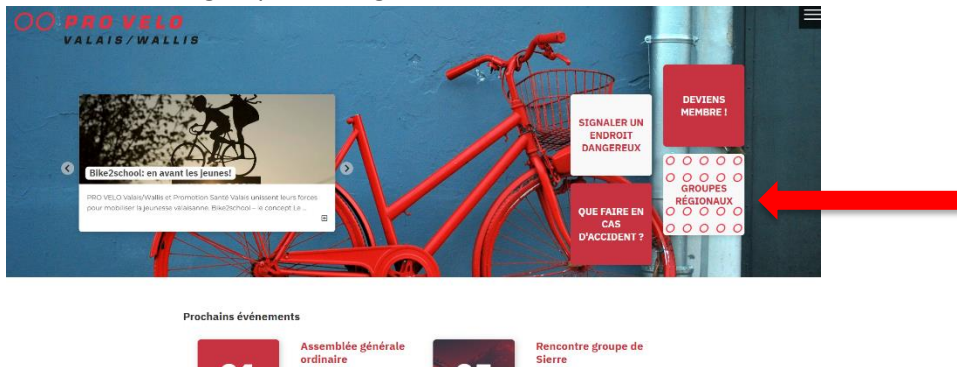
L'association est bien représentée dans les médias. Au niveau structurel, le comité et les membres actifs travaillent à l'aide d'un drive de travail et d'un espace sur le réseaux social Slack. Les newsletters ont été abolies, au profit d'une chaîne WhatsApp accessible à toutes et tous, par le biais de laquelle les informations liées à l'association sont régulièrement transmises.

### **b. Pôle terrain & technique**

En 2023, le pôle s'est donné comme objectif de réactiver ou activer des groupes locaux. Ainsi, 3 groupes régionaux ont été lancés : à Sierre le 21.06.2023, à Martigny le 20.09.2023 et à Sion le 21.12.2023.

Ces groupes ont pour vocation de décentraliser le travail de l'association, de mieux faire remonter les problèmes des usagers et de mobiliser les membres actifs, notamment pour organiser des événements comme la bourse aux vélos (pour rappel, le pôle événementiel a été supprimé à cette fin).

L'activité de ces groupes est régulièrement décrite sur le site internet de l'association :



Au niveau technique, deux personnes motivées ont rejoint le pôle pour s'occuper du suivi des mises à l'enquête et pour faire des oppositions quand les normes vélos ne sont pas respectées.

Le responsable du pôle, Steve Maillard, annonce sa démission, pour des raisons personnelles et professionnelles. Un nouveau responsable de pôle sera à trouver en 2024.

Au niveau du cadre législatif, celui-ci est à présent en place, du moins au niveau cantonal, avec une loi cantonale et une stratégie mobilité douce 2040. L'initiative a atteint son but, elle a été reconnue. A présent, il ne reste « plus qu'à ». De manière générale, le bilan du pôle est positif.

Pour l'avenir, Steve Maillard recommande de tenir compte des problèmes de ressources humaines et financières, tant au sein de l'association que du côté du Service cantonal de mobilité.

### **a. Pôle communication**

Comme décidé en 2023, le poste dédié à la communication, en particulier à la gestion des réseaux sociaux, a été externalisé auprès d'un étudiant, en la personne de Arno Kropf.

Il gère tous les réseaux sociaux, avec comme nouveauté cette année le réseau social TikTok.

Le but est d'être actif sur les réseaux sociaux, de réaliser en moyenne une publication par semaine, d'augmenter le taux d'engagement, d'organiser des concours, de créer des *reels*, ainsi que de mettre en avant les réseaux sociaux lors des événements de l'association.

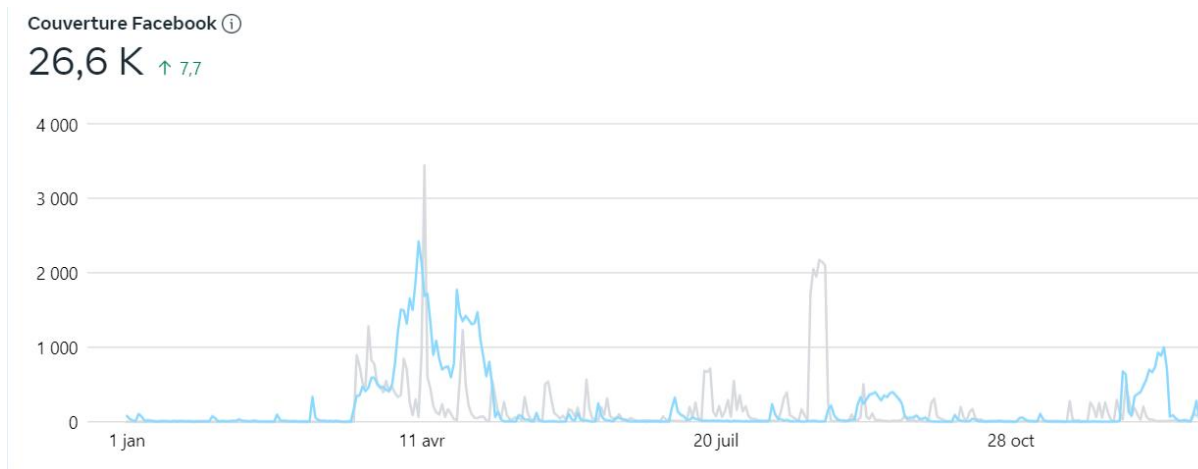
Le bilan du site Internet est très positif. La comparaison entre 2023 et le début de 2024 le démontre :



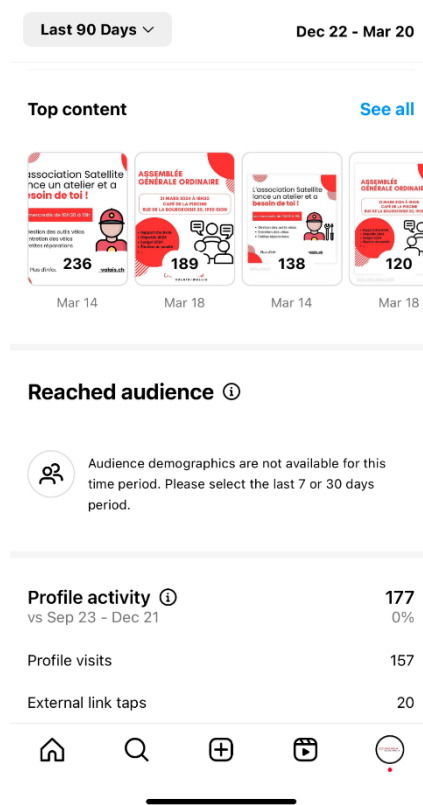
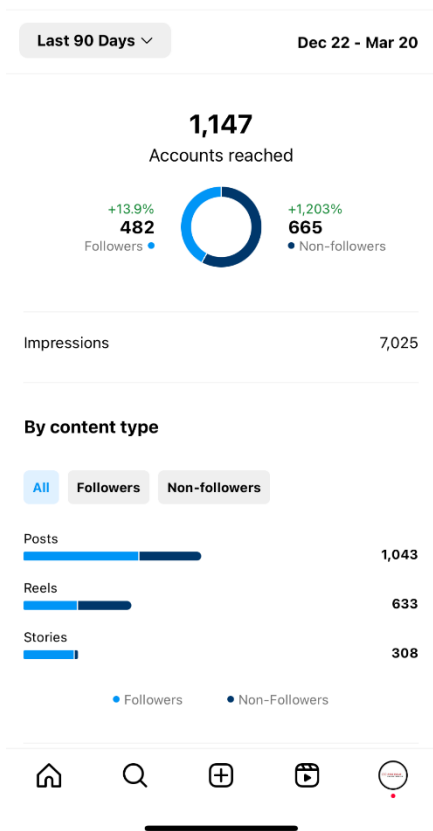
### Récapitulatif des visites



### Facebook :



Sur Instagram :



## b. Pôle Lobbyisme et promotion

Au niveau du pôle lobbyisme et promotion, de nombreuses activités ont été effectuées.

### 1) Actions politiques

La **politique cantonale** a été marquée par le retrait de l'initiative cantonale, décidé par le comité d'initiative à la fin janvier 2024. Cela fait suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les voies cyclables, ainsi que la loi cantonale sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne. PRO VELO s'était activement engagée en commission de 2<sup>nd</sup>e lecture au Grand Conseil pour ajouter plusieurs articles, qui pour certains ont été repris « tels quels ».

Après la publication de la stratégie cantonale mobilité douce 2040 par le canton, le comité d'initiative a jugé que les demandes de l'initiative étaient réalisées et qu'il aurait été très improbable, en l'état actuel des forces politiques, d'obtenir une meilleure loi.

Lire l'explication détaillée ici : <https://pro-velo-valais.ch/retrait-de-linitiative-linitiative-notre-bilan/>

La nouvelle loi permet à présent de mandater PRO VELO pour des actions concrètes, que ce soit dans la planification et réalisation des aménagements, que dans la promotion de la mobilité douce quotidienne. Ainsi, la 2<sup>e</sup> partie de 2023 a été largement consacrée à organiser la collaboration future avec le Service cantonal de la mobilité, afin de déterminer un cadre de travail.

Outre l'initiative vélo, PRO VELO s'est engagée au Grand Conseil pour défendre le budget pour les routes, qui comprend celui de la mobilité douce. Les chiffres de l'avenir étant très inquiétants, PRO VELO a tenté de maintenir une situation qui s'annonce peu réjouissante.

**Au niveau communal**, PRO VELO Valais/Wallis s'est engagée concrètement dans plusieurs communes pour inciter les législatifs locaux à en faire plus pour la mobilité douce. Tel était par exemple le cas à Sierre où des rencontres avec les élus locaux ont permis de mettre sur pied un postulat qui a finalement abouti.

Lire plus ici : <https://pro-velo-valais.ch/sierre-histoire-dun-postulat/>

A Sion, une motion pour un axe nord-sud a été élaborée. Celle-ci sera soumise au vote au printemps 2024.

## 2) Actions de promotion

L'action **Bike2school** fut un échec, avec aucune classe participante dans notre canton. Pourtant, plusieurs lettres ont été envoyées à des directions d'établissement, sans succès.

**Biketowork** a eu un plus grand succès, avec 69 entreprises qui ont participé en 2023, ce qui correspond à une augmentation de 68% par rapport à 2022.

Enfin, des discussions ont été menées avec des **auto-écoles** dans l'optique d'insérer des questions liées au vélo dans l'examen théorique. Ces discussions ont vite mis en évidence l'absence de marge de manœuvre au niveau cantonal, les questions théoriques nécessitant plutôt un engagement au niveau fédéral.

## 3) Evénements organisés par le comité

Depuis l'année passée, le pôle événementiel a été dilué, dans l'idée de sous-traiter l'organisation des événements aux groupes régionaux. Alors que ceux-ci étaient en cours de constitution, le comité s'est chargé d'organiser ces événements.

Trois bourses aux vélos ont eu lieu (Martigny le 15.04.2023, Sion le 06.05.2023, Sierre le 30.09.2023). Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées (Sion le 11.04.2023, Martigny le 23.05.2023 et aux Berges du Rhône le 31.08.2023).

Enfin, une grande conférence intitulée « Comment passer de la voiture au vélo » a été organisée le 02.02.2024 à Sion, attirant plus de 160 personnes.

## 4) Cours vélos et Défi vélo

Grâce à la nouvelle loi cantonale, le Service cantonal de la mobilité peut mandater PRO VELO Valais/Wallis pour effectuer des tâches précises, comme les cours vélo et autres actions de promotion. A cette fin, une demande concrète de financement a été élaborée et transmise au Service par le biais de la faïtière.

PRO VELO Valais/Wallis se chargera de coordonner ces activités, par le biais d'une personne qui sera engagée et rémunérée pour ce travail. Manu Rudaz occupera ce poste, à 40%.

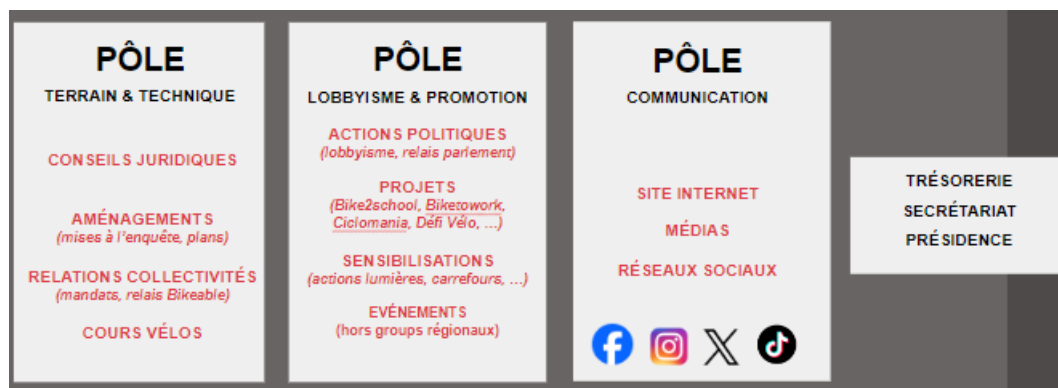
Un budget avoisinant les 276'000.- a été constitué. Voici le budget tel que conçu (version de l'AG 2024) :

		Référence des cours		Coordination générale		Objectifs		valeur projet 2024	Répartition des coûts des coûts						
		unité	coûts CHF	coûts CHF	unité	participants	CHF	Association	Partenaires	Ecoles	Communes	Participants	Agenda 2030	SDM	
Velobus	ATE	Nouvelle ligne	7750CHF	1000CHF	2	20	16500CHF						15500CHF	1000CHF	
Velove	FCVs	Enfant	12CHF	4000CHF	4000	4000	52000CHF						43000CHF	9000CHF	
Bikecontrol	FCVs	la leçon	285CHF	2000CHF	100	1200	30500CHF		28500CHF					2000CHF	
Bike2School	Pro Vélo	classe	95CHF	2500CHF	50	1000	7250CHF			2500CHF				4750CHF	
Défi vélo	Pro Vélo	annuel	70000CHF	2000CHF	idem	1500	72000CHF		36000CHF	8800CHF	7200CHF	6000CHF		14000CHF	
Cours de conduite cycliste	Pro Vélo	1 cours	2000CHF	2000CHF	10	200	22000CHF	2000CHF				2000CHF		7000CHF	
Cours Famille, VAE	TCS							2000CHF				2000CHF		7000CHF	
Réserve pour cours extra (non-budgétisés)								5000CHF						5000CHF	
<b>Total cours vélo</b>				<b>13500CHF</b>	<b>7920</b>	<b>205250CHF</b>	<b>4000CHF</b>	<b>64500CHF</b>	<b>11300CHF</b>	<b>7200CHF</b>	<b>10000CHF</b>	<b>58500CHF</b>	<b>49750CHF</b>		
Contrôle vélo	TCS	1 intervention 4h	400CHF	1000CHF	100	2000	40000CHF	20000CHF						20000CHF	
Défi vélo (achat remorque + vélo ???)	"vélo vs"	1 remorque + vélos enfants 8 jeunes	24750CHF	1000CHF			25750CHF							25750CHF	
Réserve pour frais non budgétisés								5000CHF						5000CHF	
<b>Total contrôles vélo et matériel didactique</b>				<b>2000CHF</b>	<b>2000</b>	<b>70750CHF</b>	<b>20000CHF</b>	<b>0CHF</b>	<b>0CHF</b>	<b>0CHF</b>	<b>0CHF</b>	<b>0CHF</b>	<b>50750CHF</b>		
<b>Totaux</b>				<b>15500CHF</b>	<b>9920</b>	<b>276000CHF</b>	<b>24000CHF</b>	<b>64500CHF</b>	<b>11300CHF</b>	<b>7200CHF</b>	<b>10000CHF</b>	<b>58500CHF</b>	<b>100500CHF</b>		

Le président Cédric Montangero annonce que le jour même de cette assemblée, le rachat de la remorque avec les vélos utilisés par Valais Roule (qui n'existe plus) a été validé.

## 5. Objectifs annuels

L'association est formée de 3 pôles :



Conformément à l'article 4 des statuts, les pôles doivent soumettre chaque année à l'assemblée des objectifs, et faire un bilan l'année d'après.

**Le bilan des objectifs 2023 ainsi que les objectifs 2024 sont décrits dans le rapport d'activité annexé au présent PV.**

Les objectifs 2024 ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

## 6. Comptes

Matthias Figueira, trésorier de l'association détaille les comptes à l'assemblée.

### Bilan 2023

Actifs			Passifs		
Actifs circulants			Capital étranger à court terme		
1000	Caisse	0.00	4000	Dettes fournisseurs	0.00
1500	Poste	10'397.36	4500	Dettes défi vélo	0.00
2000	Créances	18'000.00	Capital étranger à long terme		
2010	Créances défi vélo	18'000.00			
2020	Créances cours vélo	0.00			
2030	Créances INI	0.00			
Actifs immobilisés			Fonds propres		
2500	Stock de marchandises	1'467.00	5000	Capital	13'980.66
2600	Software	5'250.60	5550	Ben/perte exercice	21'134.30
<b>Total</b>		<b>35'114.96</b>	<b>Total</b>		<b>35'114.96</b>

### Bilan PVV 2022

Actifs			Passifs		
Actifs circulants			Capital étranger à court terme		
100	Caisse	0.00	300	Dettes fournisseurs	0.00
110	Poste	2'263.06	310	Dettes défi vélo	0.00
150	Créances	5'000.00	Capital étranger à long terme		
151	Créances défi vélo	0.00			
152	Créances cours vélo	0.00			
153	Créances INI	5'000.00			
Actifs immobilisés			Fonds propres		
200	Stock de marchandises	1'467.00	500	Capital	11'442.98
250	Software	5'250.60	790	Ben/perte exercices	2'537.68
<b>Total</b>		<b>18'980.66</b>	<b>Total</b>		<b>13'980.66</b>

Compte de résultats :

### Compte de rsłts 2023

Charges		Produits		
Défraiement travail pour PVV	0.00	Cotisation à PVV	10'834.00	
Matériel publicitaire (imprimé) et publication réseaux sociaux	3'885.90	Don à PVV	1'476.40	
Abonnement ou frais de cotisation	4'548.00			
Charge informatique	268.20			
ACE	95.00			
Amortissement	0.00			
Responsable communication	0.00			
<b>Frais financier</b>	<b>116.16</b>	<b>Intérêt Bancaire</b>	<b>0.00</b>	-116.16
<b>Charges CV</b>	<b>2'941.55</b>	<b>Produits Cours vélo</b>	<b>4'164.30</b>	1'222.75
<b>Charges DV</b>	<b>18'351.57</b>	<b>Produits Défi Vélo</b>	<b>33'000.00</b>	14'648.43
<b>Charges INI</b>	<b>564.95</b>	<b>Produits INI</b>	<b>0.00</b>	-564.95
<b>Charges Evénement, Bourses aux vélos</b>	<b>9'794.83</b>	<b>Produits événement, Bourses aux vélos</b>	<b>12'225.76</b>	2'430.93
Bénéfice	21'134.30	Perte	0.00	
<b>Total</b>	<b>61'700.46</b>		<b>61'700.46</b>	

### Compte de rsłts 2022

Charges		Produits		
Défraiement travail pour PVV	0.00	Cotisation à PVV	10'815.00	
Matériel publicitaire (imprimé) et publication	3'401.51	Don à PVV	1'965.87	
Abonnement ou frais de cotisation	0.00			
Charges informatique	1'437.78			
ACE	4'248.90			
Amortissement	0.00			
<b>Frais financier</b>	<b>149.74</b>	<b>Intérêt Bancaire</b>	<b>0.00</b>	-149.74
<b>Charges CV</b>	<b>3'253.80</b>	<b>Produits Cours vélo</b>	<b>878.50</b>	-2'375.30
<b>Charges DV</b>	<b>12'526.74</b>	<b>Produits Défi Vélo</b>	<b>15'800.00</b>	3'273.26
<b>Charges INI</b>	<b>18'438.67</b>	<b>Produits INI</b>	<b>16'243.90</b>	-2'194.77
<b>Charges Evénement, Bourses aux vélos</b>	<b>4'468.50</b>	<b>Produits événement, Bourses aux vélos</b>	<b>4'760.05</b>	291.55
Bénéfice	2'537.68	Perte	0.00	
<b>Total</b>	<b>50'463.32</b>		<b>50'463.32</b>	

Des questions détaillées peuvent être posées au trésorier par courriel ([comptes@pro-velo-valais.ch](mailto:comptes@pro-velo-valais.ch)).



## 7. Budget

Charges		Produits	
Matériel publicitaire (imprimé) et publication réseaux sociaux	3'000.00	Cotisation à PVV	14'000.00
Abonnement ou frais de cotisation	4'000.00	Don à PVV	3'000.00
Charge informatique	800.00		
ACE	100.00		
<b>RH</b>	<b>11'500.00</b>		
DV	8'000.00		
Communication	3'000.00		
Soutien aux bénévoles	500.00		
<b>Frais financier</b>	<b>130.00</b>	<b>Intérêt Bancaire</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges CV</b>	<b>3'500.00</b>	<b>Produits Cours vélo</b>	<b>3'500.00</b>
<b>Charges DV</b>	<b>13'000.00</b>	<b>Produits Défi Vélo</b>	<b>13'000.00</b>
<b>GT régionaux</b>	<b>1'500.00</b>	<b>Produits événement GT régionaux</b>	<b>1'500.00</b>
<b>Charges Evénements (BàV, cinéma, festival, etc)</b>	<b>10'000.00</b>	<b>Produits événement, Bourses aux vélos</b>	<b>15'000.00</b>
Bénéfice	2'470.00	Perte	0.00
<b>Total</b>	<b>50'000.00</b>		<b>50'000.00</b>

## 8. Vérification des comptes

Rien n'a été ajouté par les vérificateurs des comptes qui recommandent à l'assemblée de les accepter.

### CONTROLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confiés, nous avons vérifié les comptes du 01.01 au 31.12.2023, en date du 14 mars 2024 au domicile de Mme REY.

Toutes les pièces justificatives ont été mises à disposition. A la suite de l'examen des éléments du bilan et du compte d'exploitation, nous avons la conviction que les comptes présentés sont corrects.

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice et de donner décharge au comité.

Les contrôleurs

REY Angélique



FUMEAUX Yvan



Chalais, le 14 mars 2024

Aucune question n'est posée au trésorier. L'assemblée générale accepte les comptes 2023 à l'unanimité, et donne décharge au trésorier et au comité.

9. Fixation des cotisations annuelles

Conformément à l'art. 7 al. 3 des statuts, l'assemblée générale fixe chaque année le montant des cotisations.

Le comité de PRO VELO Valais/Wallis propose de maintenir le statu quo, et de renouveler les cotisations existantes, soit :

- **Cotisation individuelle** : 25.- / an
- **Cotisation famille** : 30.- / an
- **Cotisation étudiant-e / apprenti-e / AVS** : 15.- / an
- **Cotisation entreprise** : 100.- / an

L'assemblée générale accepte cette proposition à l'unanimité.

10. Election du comité et des vérificateurs de compte

a) Comité

Deux personnes ont présenté leur démission à l'assemblée générale :

- **Matthias Figueira**, trésorier
- **Steeve Maillard**, responsable terrain-technique

Au nom de l'assemblée, le président Cédric Montangero les remercie de leur travail et engagement.

Cédric Montangero annonce vouloir transmettre la présidence à autrui, sans pour autant quitter le comité de l'association.

Les candidatures suivantes pour le comité sont présentées à l'assemblée :

- **Alexandre Bagnoud**, président
- **Philippe Jansen**, secrétaire
- **Rafael Schmitt**, trésorier
- **Cédric Montangero**, pôle lobbyisme et promotion

L'assemblée élit à l'unanimité ces 4 personnes.

b) Vérificateurs des comptes

**Angélique Rey** et **Yvan Fumeaux** ne souhaitent plus être reconduits en tant que vérificateurs des comptes.

Deux personnes se présentent :

- **Eric Ducrey**
- **Matthias Figuiera**

Ils sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

11. Divers

Il est rappelé la création de l'atelier vélo participatif *La Rustination* à l'Archipel Sion. Ils organisent des permanences pour la réparation de vélos et cherchent des personnes motivées.

Sans autre divers, le président clôt la tenue de cette assemblée ordinaire 2024 à 19h53 et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié.

---

Pour le procès-verbal,  
Philippe Jansen, secrétaire

Sion, 6 avril 2024

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**  
**2023**  
**&**  
**OBJECTIFS**  
**2024**



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Ce rapport n'est pas exhaustif. Pour plus de détails, merci de consulter le procès-verbal de l'assemblée générale 2024.

### VIE ASSOCIATIVE

PV VS a trouvé un équilibre harmonieux, avec 3 pôles (lobbyisme & promotion, terrain & technique, et communication). L'ancien pôle événementiel a été dilué dans les groupes régionaux, lesquels se chargeront à l'avenir d'organiser les événements.

En 2023, les membres actifs ont travaillé à l'aide de l'outil Slack et d'un drive de travail.

### PÔLE TERRAIN-TECHNIQUE

L'année 2023 a vu la **(ré)activation de plusieurs groupes régionaux**. Le but de ceux-ci est de décentraliser l'activité de l'association, et d'aspirer à un impact plus local. Les groupes régionaux de Sierre, Martigny et Sion ont ainsi été créés durant l'année 2023.<sup>1</sup>

L'année 2023 fut marquée par l'**entrée en vigueur de la LTPMD**<sup>2</sup>, à laquelle PV VS a activement contribué, notamment dans le cadre d'un travail de commission au Grand Conseil. La loi confère au Service cantonal de la mobilité une base légale pour subventionner la mobilité douce, notamment par le biais de cours vélos, de la promotion de la mobilité douce et de mandats spécifiques. Suite à la publication de la stratégie mobilité douce 2040, le comité d'initiative a ainsi décidé de retirer cette dernière à la fin janvier 2024.

Le pôle a poursuivi son travail d'arrière-plan dédié au **suivi des nouveaux projets et aménagements** (dont notamment l'élaboration des plans sectoriels et la réalisation des 4 projets aggro). Une petite équipe suit à présent les mises à l'enquête publiées hebdomadairement dans le bulletin officiel et fait opposition à des projets qui ne respectent pas les normes vélos (notamment pour le stationnement).

**Bikeable** demeure l'outil privilégié de recensement des bons/mauvais aménagements. Les endroits (*spots*) problématiques sont régulièrement analysés puis transmis aux autorités communales ou cantonale.

Le pôle a aussi proféré plusieurs **conseils dans le cadre d'accidents**. Afin de prévenir ces derniers, un guide pour cyclistes accidentés a été publié en ligne, et une collaboration avec Road Cross entamée.

Enfin, l'association est représentée dans des **groupes techniques communaux** (Sion et Martigny), qui décident des aménagements au niveau local.

### PÔLE LOBBYISME ET PROMOTION

Pour la première fois, l'association a dépassé les **400 membres**<sup>3</sup>. L'objectif 2023 de 600 membres n'a pas été atteint, car trop optimiste. Cela s'explique essentiellement par l'absence d'une stratégie de récolte en collaboration des vélocistes, qui n'a pas encore été mise en place.

Le pôle était très actif au niveau du **lobbyisme politique** en 2023. Outre les activités inhérentes à l'initiative vélo et à la LTPMD, l'association s'est mobilisée en tant que représentante des cyclistes au Grand Conseil, par exemple pour empêcher une diminution du budget alloué aux routes (et donc à la mobilité douce).

Un **cadre de collaboration** a été défini avec le Service cantonal de la mobilité, afin que PV VS puisse se faire mandater pour des projets.

Au **niveau communal**, PV VS a joué son rôle de lobbyiste, en prenant contact avec des **élus locaux** et en contribuant à la **vie parlementaire**. A Sierre, PV VS a par exemple œuvré pour faire passer un postulat qui demande la création d'un groupe technique et l'élaboration d'une axe transversal cycliste est-ouest. Pour ce qui concerne la promotion, l'action **Bike2school** a été un échec, puisqu'aucune classe valaisanne n'a participé en 2023, ce malgré les interventions auprès des directions d'écoles et du Conseil d'Etat. L'action **Biketowork** a en revanche connu un beau succès, puisque 69 entreprises y ont participé (+68%).

Plusieurs **événements** ont été organisés par PV VS (avant la fondation des groupes régionaux), notamment 3 bourses aux vélos et 3 actions de sensibilisation.

Enfin, un **poste à 40%** a été créé pour mener les **cours vélos** (comprend vélobus, Bikecontrol, Défi Vélo et cours de conduite cycliste).

### PÔLE COMMUNICATION

Tout au long de l'année 2024, l'association a bénéficié d'une **bonne couverture médiatique**. Le site de PV VS est devenu la référence vélo en Valais, et se voit régulièrement alimenté d'articles liés à l'actualité.

Au niveau de la communication interne, la newsletter a été abolie, au profit d'une chaîne WhatsApp.

Fin 2023, les réseaux sociaux ont été externalisés à un étudiant. Un compte Tiktok a été créé, et l'association bénéficie désormais d'une plus grande visibilité grâce à des publications régulières effectuées sur les réseaux sociaux.

<sup>1</sup> Respectivement le 21.06.2023, 20.09.2023 et 21.12.2023.

<sup>2</sup> Loi cantonale sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne.

<sup>3</sup> 410 membres au 21.03.2024 (avant rappels de paiement).

## BILAN DES OBJECTIFS 2023 (1)

Conformément à l'article 4 des statuts, l'association adopte chaque année des objectifs annuels qui définissent les buts à atteindre par l'association durant l'année à venir. Ceux-ci sont proposés par le comité et adoptés par l'assemblée générale.

Pôle terrain & technique	
Objectif formulé à l'AG 2023	Bilan
<b>Aménagements</b>	
Terminer mise à jour spot Bikeable	Pas terminé
Transmission au SDM	Effectué régulièrement
Mise en lumière d'aménagements exemplaires	Plusieurs bons exemples suivis. Ex. passerelle autoroute Sion
<b>Mises à l'enquête et consultations</b>	
Consulter et prendre position sur des projets	Effectué sur plusieurs projets. Ex. d'Ardon et la T9 Sion-St-Léonard
Participation aux séances sur les plans sectoriels	Objectif atteint.. Long d'obtenir l'accès aux plans sectoriels de mobilité
Suivi des 4 projets agglo	Objectif atteint
<b>Conseils juridiques</b>	
Répondre à des demandes en cas d'accidents	Objectif atteint. Ex. de Riddes & séance dédiée aux accidents qui a abouti à un guide publié en ligne
<b>Groupes régionaux</b>	
Création de groupes de membres régionaux.	Création de 3 groupes (Sion, Sierre, Martigny)
Représentation dans les groupes de mobilité communaux	Objectif atteint (Martigny, Sion, bientôt Sierre)

Pôle lobbyisme et promotion	
Objectif formulé à l'AG 2023	Bilan
<b>Association</b>	
Obtenir 600 membres	Objectif pas atteint
Mise en place d'une stratégie de récolte de membres.	Pas effectué, pas de solution avec les vélocistes
<b>Promotion</b>	
<b>Biketowork</b> : augmentation du nombre de participants à 60 entreprises.	Objectif atteint. 69 entreprises participantes en 2023 (+68% par rapport à 2022).
<b>Bike2school</b> : inciter le canton à prendre en charge les frais et faire participer 8 classes	Objectif pas atteint. Aucune classe participante
<b>Auto-écoles</b> : insertion des questions liées au vélos dans l'examen théorique	Discussions menées, sujet à traiter au niveau fédéral
<b>Cours vélos et Défi Vélo</b>	
Créer un mandat externe	Objectif atteint, un poste a été créé pour la gestion des cours (sens large)
<b>Lobbyisme politique</b>	
Initiative cantonale : objectifs chiffrés & pression pour avoir les budgets	Objectif atteint. Les buts de l'initiative ont été atteints, et l'initiative retirée. Les budgets sont en baisse partout.
<u>Législatif cantonal</u> :	Objectif pas atteint, transmis à 2024.
- listing des députés favorables - action de rencontre	
<u>Législatifs communaux</u> :	Un sondage dédié à réaliser un état des lieux des places de stationnement dans les communes a été lancé. Du lobbyisme a été effectué avec succès à Sierre pour la création d'un groupe technique.
- état des lieux des communes en matière de mobilité douce	
- actions de lobbyisme pour les places de stationnement - lobbyisme pour la création de groupes techniques dans les grandes communes	

**BILAN DES OBJECTIFS 2023 (2)**

<b>Pôle communication</b>	
<b>Objectif formulé à l'AG 2023</b>	<b>Bilan</b>
Mandat externe réseaux sociaux	Objectif atteint
Mise à jour régulière du site et rédaction d'articles	Effectué régulièrement
Newsletter	Remplacé par une chaîne WhatsApp
Coordination romande et assemblée des délégués	Participation régulière

<b>Trésorerie</b>	
<b>Objectif formulé à l'AG 2023</b>	<b>Bilan</b>
Boucllement des comptes de l'initiative vélo	Objectif atteint
Plan d'action pour les prochaines années	Chiffres noirs. Vision d'avenir garantie
Etablissement d'un budget dédié à la communication digitale.	Objectif atteint

**OBJECTIFS 2024**

<b>Pôle terrain &amp; technique</b>
<b>Objectifs formulés à l'AG 2024</b>
<b>Aménagements</b>
Intensification de l'usage de Bikeable, collaboration avec Velomap Lancer le projet « état des lieux sur la multimodalité » (communes)
<b>Mises à l'enquête et consultations</b>
Suivi du bulletin officiel et oppositions si nécessaires Suivi des projets importants (T9, aggro)
<b>Conseils juridiques</b>
Améliorer le soutien en matière d'accidents (collaboration avec RoadCross)
<b>Groupes régionaux</b>
Lancement du groupe régional Oberwallis Suivi des groupes de mobilité communaux Mise en place du groupe communal de Sierre

<b>Pôle communication</b>
<b>Objectifs formulés à l'AG 2024</b>
Echanges avec les autres associations régionales et PV CH Mise à jour régulière du site et rédaction d'articles Mise à jour régulière des réseaux sociaux (1 publication par semaine en moy.) Augmenter le taux d'engagement des réseaux sociaux Promotion des réseaux sociaux lors des manifestations Promotion des réseaux sociaux sur le site internet Assemblée des délégués de PV CH Développement de l'impact des réseaux sociaux

<b>Pôle lobbyisme et promotion</b>
<b>Objectifs formulés à l'AG 2024</b>
<b>Association</b>
Obtenir 600 membres Finalisation de la campagne de dons Trouver une idée de collaboration avec les vélocistes
<b>Promotion</b>
Biketowork : augmentation de 69 à 100 entreprises Bike2school : faire participer 8 classes
<b>Cours vélos et Défi Vélo</b>
Validation du budget et mise en place
<b>Lobbyisme politique</b>
Législatif cantonal : listing des députés favorables au vélo Législatif cantonal : action de rencontre avec les députés Législatif communal : état des lieux des RCCZ Législatif communal : lobbyisme pour la création de groupes de travail dans les grandes communes Législatif communal : sondage vélos électrique
<b>Evénements</b>
Conférences : organiser 4 nouvelles conférences Soutien aux événements régionaux

<b>Trésorerie</b>
<b>Objectifs formulés à l'AG 2024</b>
Tenir les comptes de manière propre et avec des chiffres noirs Transmettre le flambeau



**PRO VELO Valais/Wallis**

Case postale  
1951 Sion

[info@pro-velo-valais.ch](mailto:info@pro-velo-valais.ch)  
[pro-velo-valais.ch](http://pro-velo-valais.ch)